

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT

Par an... \$3.00
 Pour six mois... 1.50
 Pour quatre mois... 1.00
 Édition Hebdomadaire... \$1.00

Administration et Rédaction,
 224, Rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 25 Nov. 1886

LA QUESTION OUVRIERE

La question ouvrière est à l'ordre du jour. Partout dans les villes on étudie le moyen d'améliorer les relations entre les serviteurs et les patrons.

En France, l'admirable organisation des cercles ouvriers du comté de Mun a fait plus en dix ans que toutes les vagues déclamations des socialistes depuis un siècle.

En Belgique, le roi dans son discours d'entrée aux chambres, a tracé les grandes lignes de tout un programme pour la protection de la classe ouvrière. Rien n'y est oublié pour améliorer le sort moral, intellectuel et physique des travailleurs.

En Angleterre, lord Salisbury dans son dernier grand discours au banquet du lord maire, a annoncé la joyeuse nouvelle qu'un comité allait se former sous la présidence du premier magistrat de Londres, pour étudier et résoudre les grandes questions du travail.

Le Canada ne veut pas rester en arrière. Et dans le nouveau monde comme dans l'ancien, c'est le parti conservateur qui a pris la cause des ouvriers en main et qui prétend bien la mener à bon but.

On a vu à Montréal l'admirable campagne menée par la Presse pour faire donner droit de suffrage dans les élections municipales aux ouvriers. Cette campagne s'est terminée par une victoire, malgré les intrigues de la Patrie et de toute la clique libérale.

Sir John A. Macdonald n'a pas voulu clore sa longue carrière politique sans s'attaquer à cette question si épineuse, et nous sommes sûr qu'il en viendra à bout comme de toutes les grandes entreprises qu'il a commencées.

Pour l'information de nos lecteurs, nous citons les paroles pleines d'encouragement qu'il a fait entendre pas plus tard que samedi, dans une grande assemblée politique à Hamilton.

Le gouvernement, dit-il, prétend être le véritable ami des ouvriers et il le croit être en état de le prouver. Il cite l'arrestation sur la plainte de George Brown de vingt-sept de ses ouvriers pour s'être formé en union ouvrière, ce que, en hommes libres, ils avaient parfaitement droit de faire. Il (Sir John), alors procureur général pour le Haut-Canada, ordonna leur mise en liberté et présenta immédiatement aux chambres un bill pour la protection des ouvriers, bill qui est maintenant la charte de liberté des ouvriers du Canada. (Bruyants applaudissements.)

Il rappelle à l'auditoire les mesures qu'a prises son gouvernement pour abolir le système du travail dans les prisons en opposition au travail honnête des artisans, et il cita le *Hansard* pour démontrer qu'en 1878 M. Mackenzie n'avait aucune politique sur ce sujet si ce n'est qu'il voulait se servir du travail des prisonniers pour construire les chemins de fer du gouvernement et ôter ainsi le pain de la bouche des artisans honnêtes et de leurs familles.

En réponse à une question de quelqu'un dans l'auditoire, au sujet du travail des Chinois, Sir John dit que le gouvernement a imposé une taxe de \$50 par tête sur les Chinois, qui a pour effet d'écarter les artisans chinois, et de permettre l'entrée du pays aux marchands

qui viennent ici établir un commerce considérable avec nous. Il rappelle l'attaque dirigée par l'opposition contre le gouvernement parce que celui-ci paie aux ouvriers le même taux d'intérêts sur leurs dépôts dans les caisses d'économie du gouvernement qu'il paie aux capitalistes étrangers sur ces emprunts.

On a nommé une commission royale pour s'enquérir de toutes les difficultés surgissant entre le capital et le travail, et de plus le gouvernement se propose de créer un ministère de l'industrie et du commerce qui sera chargé des nombreuses et importantes questions concernant nos industries et notre commerce, et pourra ainsi mettre à exécution les décisions de la commission royale. Parmi les membres de cette commission seront des ouvriers qui apporteront le concours de leurs connaissances pratiques pour aider le gouvernement à résoudre les grands problèmes qui occupent le pays.

Sir John termina ce discours remarquable en annonçant à l'auditoire que les conservateurs de Wentworth s'en venaient de choisir pour leur candidat un ouvrier menuisier.

LA TROMPETTE EFFRAYANTE

Charles Bernard avait laissé tomber son blanchissoir et se tenait les côtes de rire.

Vous me demandez de quoi riait Charles Bernard ?

Pour le moment, rien ne presse ; je vais donc vous présenter un tant soit peu ce personnage.

Charles Bernard était un pauvre diable de poseur d'affiches qui prenait la vie comme elle se présentait. C'est vous dire qu'il agissait en philosophe sans s'en douter.

Pour de l'instruction, il n'en avait guère tiré des livres, mais il savait une foule de choses qu'il avait apprises dans ses voyages. Ça lui tenait lieu d'études classiques et autres ; il n'en était que plus considéré dans le canton. Voilà pour son mérite et ses qualités.

Lorsque les devoirs de son état n'absorbaient pas tous ses instants, il se livrait avec bonheur à la pratique du chaulage des bâtiments et clôture. Voilà pour ses goûts.

Or, en l'année 1849, le jour où je vous le présente, dans la ville des Deux Grèves, il est précisément en train de promener un large pinceau plat—ouïgo blanchissoir—sur la devanture du jardin du juge Bequet.

Tout-à-coup un cri sourd se fait entendre dans les environs. Bernard dresse l'oreille et reste la main immobile sur son ouvrage.

Le cri continue.

Je dis cri sourd, parce que c'est bien un cri, mais si puissant qu'il semblait, il avait je ne sais quoi d'étouffé, qui donnait l'idée d'une chose extraordinaire ou surnaturelle. Ce cri venait-il du quartier du centre de la ville, ou de la campagne ?

Impossible de le dire. Il était assez distinct pour que l'on crût que la source en était à quelques pas seulement. Mais il était assez fort aussi pour provenir de plusieurs centaines de pas.

Charles Bernard eut une seconde ou deux d'indécision en l'entendant, puis de l'air d'un homme qui a découvert un mystère ou une espérance, et qui en voit la ficelle, il laissa tomber son blanchissoir et se prit à rire à tout rompre.

Le cri continuait.

C'était quelque chose de terrible comme l'inconnu, de hideux comme le rôle d'un possédé, de vibrant comme le bruit d'une cataracte, d'incompréhensible comme les clameurs que l'on entend dans les rêves.

La rue où travaillait Charles Bernard se trouva en moins de dix secondes remplie de gens terrifiés qui se lamentaient de mille manières et qui toutes, bien sincèrement croyaient à la fin prochaine du globe.

Il n'y avait pas, en effet, à badiner. Le cri continuait en augmentant de volume. Ce crescendo était

épouvantable. Personne ne pouvait expliquer d'où provenait la voix. Personne non plus ne pouvait se figurer à quelle espèce d'animal il appartenait.

Charles Bernard avait compris cela et c'était ce qui l'amusait tant. Le cri continuait et s'étendait de plus en plus. Au lieu du murmure inouï qu'il avait d'abord fait entendre et qui était déjà suffisant pour effrayer toute une population, c'était maintenant une voix distincte, un souffle rauque et énergique qui remplissait l'air et dont les vibrations portaient la terreur chez les êtres les plus solidement constitués.

Plantés sur leurs jarrets, le corps repoussé en arrière, la tête levée, les oreilles droites, les yeux hagards, les naseaux ouverts, les cheveux s'étaient arrêtés dans les rues. Leurs conducteurs aussi épouvantés que les bêtes cherchaient autour d'eux, une assurance qui ne se trouvait nulle part.

Sortis de leurs maisons, les hommes et les femmes, garçons et filles, se précipitaient dans la rue et tombaient nez à nez avec des voisins tout aussi alarmés qu'eux mêmes.

Le cri continuait, et Charles Bernard riait toujours.

Le juge Bequet courait de haut en bas de la rue, criant à tue-tête qu'il savait d'où venait le cri. Vous comprenez qu'il ne le savait pas, mais qu'il croyait l'avoir trouvé. Tout le monde se mit à le suivre, quoiqu'il fut vêtu d'une robe de chambre et de pantoufles éculées.

Sa suite rencontra au coin de la rue une autre foule, aussi bouleversée, qui cherchait à contre-courant d'où pouvait venir le cri.

Le cri ne cessait de se faire entendre.

Au moment où les deux foules se heurtèrent, la voix puissante qui couvrait la ville, éclata en deux ou trois accents aigus.

La plupart des auditeurs se mirent à genoux. On croyait décidément avoir affaire à la "Trompette Effrayante."

Le spectacle que présentait la ville était impossible à peindre. Il ne restait pas une âme dans les maisons, pas même les enfants au berceau, car les mères s'en étaient emparées avant de fuir. Personne ne parlait plus. La voix surnaturelle, terrifiante, gigantesque, colossale, qui rugissait, tenait lieu de tout commentaire. Les gens se regardaient à peine. La mort et la peur se tenant par la main personnifiaient l'attitude et les sentiments de la population toute entière.

Charles Bernard riait de plus en plus fort.

Le juge Bequet revenait sur ses pas à la tête de ses fidèles, et par les grands mouvements de désespoir qu'il imprimait à sa robe de chambre il offrait le tableau le plus complet de la désolation et de la terreur.

Les larmes s'étaient mises de la partie. Hommes et femmes en versaient à cœur fendre. Plusieurs demandaient un prêtre pour se confesser. Des ennemis irréconciliables s'embrassaient et se juraient le pardon de leurs offenses.

Madame Cambrai s'arrachait littéralement les cheveux et criait : —La fin du monde ! la fin du monde ! et Michel qui est allé au bois !

Enfin, un troupeau de vaches, échappées de la commune de la ville passa comme un éclair dans la rue principale de la ville, la queue en l'air, la tête baï sée, les pieds ruant. Au lieu de provoquer une hilarité générale cela ne servit qu'à porter davantage la désolation dans les esprits.

Charles Bernard, voyant ça, riait à se démonter les côtes.

Le cri avait continué de soutenir son diapason. C'était un hurlement comme le cerveau n'en pouvait rêver. Quelque chose qui n'a d'expression dans aucune langue. Une note horrible, infernale, rageuse, échelonnée, qui semblait venir autant du ciel que de la terre et dont personne ne saurait comparer l'effet éternel qu'aux éclats de la trompette du jugement dernier.

Enfin, fous de terreur, et croyant voir venir la mort, les élèves des écoles se répandaient dans les rues, augmentant la foule et criaient partout que la fin du monde était proche.

Charles Bernard se fâma de plaisir. Jamais il n'avait assisté à pareille fête.

Mais lorsqu'il vit le curé sortir pâle et défilé du presbytère, la tête

nue et la voix tremblante, il ne put y tenir et se mit à crier comme un sauveur :

—M. le curé, monsieur le juge, M. Chiquot, M. Canneton, M. Dorval, M. Chose, M. l'avocat, M. Machine, M... hé ! hé ! je sais ce que ça est ! n'ayez pas peur ! Ce n'est pas dangereux...

Et il s'arrêta pour donner libre cours au fou-rire qui s'emparait de lui encore une fois.

Le curé voyait bien que pour rire de la sorte notre homme devait avoir de bonnes raisons. Le juge se trouva à penser justement de la même manière.

C'est pourquoi ils s'approchèrent du curé.

En ce moment, le cri cessa de se faire entendre.

—Eh ! pour l'amour de Dieu, que signifie cela ? dit l'un d'eux.

—Je vous demande pardon, monsieur, ce n'est rien, commença Charles Bernard.

Comment ! rien ! Vous n'avez donc pas entendu ?

Mais oui, très bien : C'est le sifflet d'un bateau à vapeur. J'en ai entendu d'aussi laids dans mes voyages, mais celui-ci vous a joué un air de fantaisie un peu roide !

Et Charles Bernard riait comme un homme parfaitement heureux de l'emploi que la trompette venait de causer aux paisibles habitants de la ville des Deux-Grèves, où elle n'avait jamais été connue avant ce jour.

NOS PRIMES

Pour plus de lucidité nous résumons comme suit les conditions auxquelles nos abonnés peuvent obtenir les magnifiques chromos à l'huile. La condition essentielle est le paiement d'avance. Voici les détails.

Tout abonné payant d'avance à l'édition quotidienne recevra pour : \$0.50 Deux mois d'abonnement et un chromo de 8 x 11 pouces.

\$1.00 Quatre mois d'abonnement et un chromo de 11 x 15 ou deux de 8 x 11.

\$2.00 Huit mois d'abonnement et un chromo à l'huile de 15 x 20 pouces.

\$3.00 Treize mois payés jusqu'au 1er janvier 1888 et un chromo à l'huile de 15 x 20.

L'UNION NATIONALE

Tout abonné payant d'avance à ce journal hebdomadaire, recevra pour :

\$1.00 13 mois d'abonnement jusqu'au 1er janvier 1888 et un chromo de 11 x 15 pouces, ou deux de 8 x 11.

\$0.50 six mois d'abonnement et un chromo de 8 x 11.

LISTE DES SUJETS DE CHROMOS

St Paul.
L'Immaculée Conception.
St Roch.

Le Bon Pasteur.
Jésus portant sa croix.
St François-Xavier.
St Michel.

Jésus en croix.
Notre-Dame du Rosaire.
La Sainte Famille.
St Antoine de Padoue.
La Sainte Face.

St Louis de Gonzague.
St Louis Sacrament.
Jésus sur les genoux de Marie.
Notre-Dame de Lourdes.
Notre-Dame Auxiliatrice.

Mater Dolorosa.
La Ste Vierge.
Fuite de l'Égypte.
La Vierge à la chaire.
Ecce Homo.

Notre-Dame du Sacré Cœur.
Jésus Christ.
Le Sauveur du Monde.
St Jean-Baptiste.
St Joseph.

Le Christ bénissant le pain.
Sacré-Cœur de Marie.
Sacré-Cœur de Jésus.
La Cène.
St François d'Assises.

St Anne.
Notre Dame du Scapulaire.
Le baptême de Jésus-Christ.
L'Ange Gardien.
Notre-Dame du Secours Perpétuel.
Jésus portant sa croix.
St Ignace de Loyola.
La boisson favorite.

A votre santé,

Le Quinquina Labarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs déliés en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

TELEGRAPHIE

Massacre dans le Nord-Ouest
 Ottawa, 24—Des correspondances entre les autorités canadiennes et celles des États-Unis confirment la nouvelle d'un massacre de Sauvages dans le Nord-Ouest. Il paraît qu'une bande de Gros Ventres est passé au fort Assinibola au sud de la frontière ; ils ont exhibé six scalps et ont été retenus par les troupes américaines.

Après beaucoup d'instances on a réussi à leur faire avouer qu'un combat sanglant avait eu lieu à Sweet Grass Hills ; cet endroit étant sur le territoire Canadien, les troupes américaines ne pouvant rien faire, la police montée fut averti et trouva les cadavres de ceux qui avaient été massacrés par les Gros Ventres.

Nouvelles de Québec
 Québec, 24—Son Eminence le cardinal Taschereau a fait ce matin sa visite annuelle à l'Hôpital.

Les RR. PP. Oblats, qui dirigent la paroisse de Saint-Sauveur, ont conseillé dimanche à leurs ouailles de ne pas assister aux conférences de l'Armée du Salut et de ne pas les troubler, dans le cas où il en serait donné parmi eux.

Le bureau et la résidence de M. le notaire de la Gorgeandière, de Portneuf, ont été détruits par le feu, vendredi.

Dernièrement, dit le *Réveil* du Saguenay, on a vu un monstre marin prenant ses ébats dans la Baie des Haies. Autant qu'on a pu en juger par la partie du corps qu'il a élevé au-dessus de l'eau, ses dimensions doivent être énormes.

La personne de qui nous tenons ces renseignements, dit que la tête du monstre lui a paru avoir la grosseur d'un "quart de farine," les yeux étaient particulièrement terribles.

Accident de chemin de fer
 Chicago, 24—Un accident a eu lieu ce matin sur le chemin de fer Northern Pacific près de cette ville ; un convoi de passagers a collé avec un convoi de fret, deux chars ont été mis en pièces et deux personnes furent tuées.

BULLETIN COMMERCIAL

15 barres de savon pour 25 cents. N. A. Savard.

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'Eau St-Léon, le meilleur remède.

C. BURN, seul agent.

Pratique salutaire—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salutaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes," dont un paquet de 25 cents produit un demi gallon d'amers.

L'Eau St-Léon est le meilleur remède pour la Diphtérie. Procurez-vous en. J. B. C. BURN, seul agent.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'endort aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une piastre et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada.

A VENDRE

Trois engins presque neufs et en très bon ordre ; dimension des cylindres : 10x18, 12x24 et 8x16. Ils peuvent être vus en fonction chez E. CHANTELOUP, 593 rue Craig, Montréal.

Nov. 6, 1886—2s.

B. G.

MESDAMES,
 N'oubliez pas la Grande Vente de

"MANTEAUX"

pour dames, consistant en Gilets courts pour la promenade, Manteaux, Ulsters, etc., etc.

Dans le lot il y en a 750 achetés aux prix d'encan.

Mesdames venez les voir avant d'acheter.

Conditions comptant.

Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

AVIS AU PUBLIC

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B. MacDonald

Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Bloc Birkett.) N. B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs.

Maison de Modes Parisienne

MODES

POUR TOUS LES GOÛTS.

Conditions ; Argent comptant.

Mlle A. McDonald

621 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York

MEETING

Notice is hereby given that a general meeting of the subscribers to the capital stock of "The Lake Temiscamingue Colonization Railway Company" will take place on the 29th day of November instant, at the Archbishop's Palace of Ottawa, in the City of Ottawa, at the hour of 8 o'clock p.m., for the purpose of electing five directors.

By order of the Board of Provisional Directors,

LASSALLE GRAVELLE, Sec.-Treasurer.

Ottawa, 11th Nov. 1886.

Pluie, Neige et Tempête

Etes vous prêts pour l'hiver ? Si non voyez les prix exceptionnels bas du "World's Boot and Shoe Store," 128 rue Sparks, et ne courez pas le risque de devenir consommateurs en ne vous chaussant pas confortablement. Une grande variété de Chaussures pour Dames, Messieurs et enfants. Aussi : Cuir, Mitaines, Mocassins, Valises et Portemanteaux de toutes sortes. Votre santé d'abord et ensuite l'économie vous font un devoir d'aller chez

T. McWILLIAMS,

Porte voisine de l'hôtel British Lion

Ottawa, 2 novembre 1886—1m